



Conseil national
de l'information statistique

CONSEIL NATIONAL DE L'INFORMATION STATISTIQUE

Commission « Emploi, Qualification et Revenus du travail »

Réunion du 8 novembre 2016

Projets d'enquêtes pour avis d'opportunité

- Enquête statistique sur « le cheminement scolaire et professionnel des diplômés de l'enseignement technique agricole »
- Enquête Emploi en continu
- Enquête complémentaire à l'enquête emploi sur la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale

Enquête sur « le cheminement scolaire et professionnel des diplômés de l'enseignement technique agricole »

1. Intitulé de l'enquête

L'enquête en question s'intitule « Enquête sur le cheminement scolaire et professionnel des diplômés de l'enseignement technique agricole ».

2. Service producteur

La Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER) du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (MAAF) assure la maîtrise d'ouvrage de l'enquête.

- Cf. *Annexe 1 : Lettre de demande du renouvellement de l'avis d'opportunité et du label d'intérêt général et de qualité statistique*

3. Service réalisant la collecte

AgroSup Dijon – Eduter assure la collecte et le traitement des données et participe à leur exploitation.

4. Historique de l'enquête

Entre 1993 et 2009, la DGER a réalisé chaque année cette enquête sur le cheminement scolaire et professionnel des anciens élèves, étudiants ou apprentis de l'enseignement technique agricole, 45 mois après leur sortie de formation. Cette enquête portait sur tous les individus, diplômés ou non. Chaque diplôme était étudié tous les deux ans : les sortants de CAPA (certificat d'aptitude professionnelle agricole) ou de baccalauréat général, technologique ou professionnel étaient interrogés les années impaires ; les sortants de BEPA (brevet d'enseignement professionnel agricole) ou de BTSA (brevet de technicien supérieur agricole) les années paires.

Cette enquête a été labellisée en 2001 et 2006, à chaque fois pour une durée de 5 ans. La collecte était réalisée par les établissements d'enseignement via un questionnaire papier envoyé à tous les anciens élèves, étudiants ou apprentis. Seuls les sortants de CAPA étaient interrogés directement par téléphone par AgroSup Dijon - Eduter, à partir d'un échantillon d'anciens élèves ou apprentis. Les autres diplômés faisaient l'objet d'une interrogation exhaustive.

En 2010, soit un an avant l'expiration du label obtenu en 2006, l'enquête a été largement renouvelée et une nouvelle version a été testée à titre expérimental. Les principaux axes de la rénovation ont porté sur la méthodologie :

- le champ de l'enquête a été restreint aux seuls diplômés et les anciens stagiaires de la formation professionnelle continue sont désormais également enquêtés ;
- le pas de temps a été réduit de 45 mois à 33 mois ;

- la périodicité a été modifiée, puisqu'un niveau de diplôme est désormais étudié tous les trois ans ;
- l'enquête est désormais réalisée sur la base d'un échantillon de jeunes diplômés dès lors que la population mère le permet ;
- le mode de collecte a été diversifié, puisque le jeune diplômé peut répondre par voie postale ou utiliser un formulaire en ligne (une relance téléphonique nationale est également prévue).

Le questionnaire n'avait subi que quelques modifications à la marge. En 2010, le label a été attribué à ce nouveau dispositif pour les années 2011 à 2013. En effet, à partir de cette rénovation, le label a commencé à être attribué à cette enquête pour une durée de 3 ans afin de suivre le roulement des diplômés enquêtés.

Cette rénovation avait également pour objectif d'alléger la charge de travail des établissements d'enseignement technique agricole, ceux-ci étant depuis 2009 également impliqués dans la réalisation d'une enquête sur « l'insertion scolaire et professionnelle à court terme des sortants de l'enseignement technique agricole », dite enquête d'insertion à 7 mois.

Pour l'enquête 2013, quelques aménagements ont été apportés, tous validés par le comité du label :

- de légers ajustements ont été apportés au questionnaire (Cf. courrier du CNIS du 8 août 2012 – n°58/Label/D120) ;
- comme indiqué précédemment, les établissements ne sont plus du tout impliqués dans la collecte des réponses, celle-ci étant complètement prise en charge par AgroSup Dijon – Eduter (Cf. courrier du CNIS du 18 janvier 2013 – n°18/Label/L201).

De plus, le Comité du secret statistique a examiné le 2 octobre 2013 la demande du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt d'autoriser AgroSup Dijon – Eduter, agissant comme sous-traitant pour la collecte, à avoir accès aux données individuelles. Un accord de principe a été donné en séance.

De 2013 à 2016, l'enquête n'a pas subi de nouvelles modifications en ce qui concerne la périodicité, les bases de sondage, la méthode d'échantillonnage et les modalités de collecte des données. Seul le champ a été légèrement restreint car les diplômés du baccalauréat scientifique n'ont pas fait l'objet d'enquête au cours du cycle 2014 à 2016, la DGER jugeant l'utilité de cette enquête très réduite. En effet, les bacheliers scientifiques sont encore essentiellement en poursuite d'études trente-trois mois après l'obtention de leur baccalauréat et les informations obtenues sont ainsi peu pertinentes. Les taux de réponse à la dernière enquête étaient d'ailleurs assez faibles car les élèves se sentaient peu concernés par une telle enquête. En outre, contrairement aux autres diplômes étudiés, le baccalauréat scientifique *Écologie, Agronomie et territoires* qui est proposé par les établissements du ministère de l'agriculture est un diplôme de l'Éducation nationale.

5. Bilan d'exécution de l'enquête et des résultats produits

Année de réalisation de l'enquête	Individus interrogés	Taux de réponse avant relance	Taux de réponse final	Présentation des résultats au comité de pilotage	Date de publication des résultats sous forme d'articles statistiques
2014	Diplômés du CAPA (par la voie scolaire, par apprentissage, par la formation professionnelle continue) et du baccalauréat technologique en 2011 CAPA (par la voie scolaire)	45% pour les Bacheliers technologiques Pas de relance pour les diplômés du CAPA car interrogation par téléphone en une phase unique	66% pour les bacheliers technologiques 46% pour les diplômés du CAPA	Février 2015	Prévu pour le 1 ^{er} semestre 2017
2015	Diplômés du Baccalauréat professionnel en 2012 (par la voie scolaire et par apprentissage)	38 %	59%	A venir (amélioration de la pondération, du redressement et du traitement des résultats en cours)	Prévu pour le 1 ^{er} semestre 2017
2016	Diplômés du BTSA (par la voie scolaire et par apprentissage) et diplômés du Brevet professionnel en 2013 (par apprentissage et par la voie de la formation professionnelle continue)	40% pour les diplômés du BTSA 23% pour les diplômés du BP	62% pour les diplômés du BTSA 54% pour les diplômés du BP	A venir (amélioration de la pondération, du redressement et du traitement des résultats en cours)	Prévu pour le 1 ^{er} semestre 2017

➤ Cf. Annexe 2 : Bilan d'exécution des enquêtes réalisées au cours des années 2014 à 2016

Les taux de réponse obtenus lors des 3 dernières enquêtes sont globalement satisfaisants. Seuls ceux relatifs aux CAPA sont inférieurs à 50%, mais ces derniers sont interrogés uniquement par téléphone. Pour ce public, la première phase « courrier ou Web » n'a pas lieu car les diplômés ont souvent certaines lacunes à l'écrit. On observe par ailleurs que le public adulte issu de la formation continue répond moins bien que les autres. Dans le même ordre d'idée, les anciens apprentis répondent un peu moins volontiers que les anciens élèves. En général, les taux de réponse des anciens élèves et apprentis avoisinent 60%.

Ces bons résultats encouragent la DGER à conserver le même mode de collecte¹ et sont aussi la conséquence d'une meilleure gestion des données administratives en amont de la collecte. Les coordonnées des jeunes diplômés sont désormais fiables, même si elles restent anciennes. Il est toutefois encore possible d'améliorer les taux de réponse par la connaissance d'une adresse électronique valide (pour le moment, ce champ n'est pas suffisamment renseigné pour permettre une amélioration significative). Développer les réponses par la voie électronique est l'un des objectifs fixés pour cette enquête, ne serait-ce que pour réduire les coûts.

¹Une première phase avec deux envois postaux et une seconde phase par téléphone qui améliore très significativement le taux de réponse, voir point 14.

Le problème propre à la population des adultes reste posé car les taux de réponses peuvent apparaître comme insuffisants pour rendre les données valides. C'est le cas des diplômés du CAPA par la formation continue interrogés en 2014, qui ont été seulement 38% à répondre.

Les enquêtes 2014, 2015 et 2016 ont été menées comme convenu mais les résultats ont fait l'objet de peu de diffusion.

Seuls les taux de poursuite d'études et les taux net d'emploi ont été publiés dans les documents budgétaires tels que les Rapports annuels de performance (RAP), dans les réponses aux questions parlementaires et dans les documents de communication de la DGER. Aucun article statistique plus détaillé sur ces résultats n'est paru depuis l'enquête réalisée en 2012 ce qui s'explique par la nécessité de réviser certains aspects du traitement des résultats de ces enquêtes.

En effet, après la phase de rénovation initiée en 2010 et poursuivie en 2013 qui a porté sur le champ de l'enquête, la périodicité, l'échantillonnage, le questionnaire et le mode de collecte, il a été initié depuis fin 2015 une rénovation de l'exploitation des données recueillies qui comprend :

1. l'amélioration du traitement de la non-réponse, de la pondération et du redressement des résultats ;
2. le perfectionnement du traitement des résultats en vue de leur diffusion, en établissant notamment de règles de précaution pour mieux respecter la significativité des résultats et le secret statistique ;
3. la rénovation du format des publications, allant de pair avec le point précédent ;
4. la composition du comité de pilotage et son ordre du jour.

Les points 1, 2 et 3 permettront de fiabiliser les résultats issus de ces enquêtes.

En effet jusqu'ici, en ce qui concerne le redressement et la pondération, seule la méthode du calage sur marge était utilisée. Elle permet d'afficher des résultats avec des effectifs représentant l'ensemble de la population mère et ne portant pas seulement sur l'effectif de la population interrogée. Cette méthode permet de rendre la population répondante représentative des caractéristiques de la population mère mais n'est pas suffisante lorsque l'on compare des sous populations ce qui est pourtant primordial dans le cadre de cette enquête. Par exemple, pour cette enquête, les taux net d'emploi des diplômés par spécialité des anciens élèves et des anciens apprentis sont souvent comparés. Afin de s'assurer de la justesse de telles comparaisons fines, le poids de réponse des individus échantillonnés devra être examiné et redressés afin d'optimiser les poids au niveau individuel, avant d'effectuer le calage sur marges.

Une fois ces opérations de redressement et de calage réalisées, les parcours d'insertion des diplômés selon la voie de formation pourront être comparés de manière fiable. En effet, jusqu'ici, les résultats de cette enquête étaient à chaque fois distingués selon la voie de formation des diplômés² car les pondérations étaient réalisées de façon indépendante pour chacune des voies de formation. Il s'en suivait plusieurs publications pour chaque diplôme, une pour chaque voie de formation sans qu'un document récapitule les principaux indicateurs toutes voies de formation confondues. La comparaison des résultats par voie de formation complexifiait l'analyse des résultats et était source d'inexactitudes. Par exemple, il était tentant pour le lecteur de calculer un taux net d'emploi (TNE) global pour les diplômés du baccalauréat professionnel

²Voie scolaire, apprentissage, formation professionnelle continue.

en faisant la moyenne du TNE des élèves et de celui des apprentis alors que le poids de chaque sous-population n'était pas le même.

Deux autres voies d'amélioration sont actuellement à l'étude afin de limiter les biais : il s'agit du traitement de la non-réponse et de la fiabilisation des indicateurs portant sur de faibles effectifs.

Le traitement de la non-réponse permettra de vérifier, grâce à une régression logistique, si les individus répondants se caractérisent par une surreprésentation de certaines variables connues (spécialité, région, sexe, origine scolaire, mode de réponse, réponse avant ou après relance, etc.). Des probabilités de réponse seront ensuite estimées afin de réduire le biais potentiel lié au fait que les répondants et les non-répondants ont des comportements différents du point de vue de leur insertion scolaire et professionnelle. Ce traitement permettra également de comparer de façon plus fiable les indicateurs des différents diplômes car les taux de réponse sont variables selon le niveau des diplômes.

Par ailleurs, certains indicateurs diffusés jusqu'ici pouvaient porter sur moins de 30 individus (sur la base des effectifs pondérés) ce qui pouvait introduire des biais de significativité et posait question du point de vue du secret statistique. Aussi, il importe de veiller à la significativité des résultats diffusés en réalisant au préalable des intervalles de confiance et des tests du khi-deux. Par ailleurs, les règles du secret statistique nous imposent de veiller à ce que les indicateurs calculés et les effectifs affichés dans les publications ne reposent pas sur un nombre trop réduit d'individus afin de garantir l'anonymat des informations collectées.

Cette phase de rénovation a débuté à la fin de l'année 2015 et les équipes de la DGER et d'AgroSup Dijon – Eduter ont ainsi sollicité les conseils d'une méthodologue du CEREQ afin d'améliorer ces aspects. Les évolutions décrites ci-avant seront dans un premier temps appliquées aux résultats des enquêtes suivantes :

- diplômés en 2009 du baccalauréat professionnel et technologique enquêtés en 2012 ;
- diplômés en 2010 du BTSA enquêtés en 2013 ;
- diplômés en 2011 du CAPA et du baccalauréat technologique enquêtés en 2014 ;
- diplômés en 2012 du baccalauréat professionnel enquêtés en 2015 ;
- diplômés en 2013 du BTSA enquêtés en 2016.

Cet historique permettra de disposer dès la fin de l'année 2017 de résultats pouvant être comparés aux résultats de l'enquête précédente pour un même diplôme. Dans un deuxième temps et afin d'avoir à disposition les séries les plus longues possibles, la même méthodologie sera appliquée aux enquêtes plus anciennes à savoir l'enquête sur les diplômés en 2009 du CAPA enquêtés en 2011 et l'enquête sur les diplômés en 2008 du BTSA enquêtés en 2010.

Si les points 1, 2 et 3 listés ci-dessus sont actuellement à l'étude, le point 4 concernant le comité de pilotage doit toujours être examiné. En effet, depuis quelques années, la participation au comité de pilotage faiblit, ce dernier ne parvenant visiblement plus à mobiliser les acteurs de l'enseignement agricole. Afin de palier ce problème, une nouvelle organisation du comité est envisagée ; elle est décrite au point 17.

6. Objectifs généraux de l'enquête et principaux thèmes abordés

Cette enquête permet de décrire les poursuites d'études et l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement agricole. Elle permet aussi d'analyser la relation formation-emploi : les secteurs de formation sont appréhendés selon la spécialité du diplôme tandis que les secteurs d'emploi sont appréhendés selon les catégories de la Nomenclature des Activités Françaises de l'INSEE.

Les résultats sont diffusés à l'ensemble des acteurs locaux, régionaux et nationaux en charge de l'enseignement technique agricole, qui s'en servent pour piloter et orienter le système « Enseignement agricole ».

Les principaux thèmes du questionnaire portent sur :

- le parcours de formation de l'enquêté avant l'obtention de son diplôme (spécialité du diplôme préparé, diplômes antérieurs obtenus) ;
- les caractéristiques sociodémographiques des diplômés (sexe, âge, situation familiale, lieu de résidence, profession des parents) ;
- le parcours de formation et/ou d'emploi du diplômé au cours des 33 mois suivant l'obtention du diplôme et sa situation au moment de l'enquête ;
- l'opinion du diplômé vis-à-vis de la formation suivie, les déterminants de ses choix d'orientation et son projet professionnel.

7. Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats

Cette enquête permet de caractériser l'efficacité de l'enseignement technique agricole vis-à-vis de sa mission d'insertion scolaire, sociale et professionnelle. Les résultats de cette enquête sont utiles à la DGER ainsi qu'à l'ensemble de ses partenaires locaux, régionaux et nationaux, qui s'en servent pour piloter le système éducatif agricole.

Grâce à cette enquête, les établissements d'enseignement technique agricole peuvent renseigner de manière fiable les jeunes et leur famille sur les débouchés possibles à l'issue d'une formation et les accompagner dans leur projet. Les indicateurs issus de ces enquêtes sont destinés à être diffusés auprès de l'ensemble des acteurs de l'enseignement technique agricole et de ses partenaires (ministère de l'Education nationale, ONISEP) de façon à aider les jeunes dans leur orientation en leur présentant les débouchés possibles à l'issue d'une formation.

En outre, la sous-direction des établissements, des dotations et des compétences de la DGER, qui assure l'allocation des moyens aux établissements, examine le devenir des diplômés de chacune des spécialités de formation lors des demandes d'ouverture ou de fermeture de classes. Par ailleurs, avant toute rénovation de diplôme, ces résultats sont aussi analysés par la sous-direction des politiques de formation et d'éducation et pris en compte dans l'écriture de nouveaux référentiels.

Les deux indicateurs les plus attendus sont la part des individus poursuivant des études à chaque niveau de formation et le taux net d'emploi des diplômés de l'enseignement technique agricole à 33 mois. Ces deux indicateurs sont publiés dans les différents documents de communication de la DGER et sont transmis chaque année au parlement.

8. Place dans le dispositif statistique déjà existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources déjà disponibles

Le CEREQ mène une enquête pour étudier les parcours d'insertion des sortants du système éducatif au cours des 3 ans suivant leur sortie (« Enquête Génération ») ; la DGER y contribue en participant à la constitution de la base de sondage qui inclut des sortants de l'enseignement agricole.

Toutefois, les informations produites ne sont pas tout à fait de même nature car l'enquête du CEREQ s'intéresse aux individus qui ont achevé leur formation initiale scolaire tandis que l'enquête de la DGER porte sur tous les diplômés d'une année donnée et inclut également ceux qui poursuivent des études. En effet, les enquêtes menées par la DGER sont à l'heure actuelle la seule manière de connaître les poursuites d'étude des apprenants de l'enseignement agricole en dehors de ce dernier puisque le système éducatif français ne dispose actuellement pas d'un numéro unique d'identification des apprenants. Ainsi, un élève change de numéro d'identification lorsqu'il change de système d'enseignement (par exemple lorsqu'il quitte l'enseignement agricole pour poursuivre une formation à l'Education nationale). Bien qu'un numéro unique d'identification soit actuellement à l'étude, son absence jusqu'ici rend indispensable l'interrogation des diplômés de l'enseignement agricole sur leur parcours de formation en dehors de l'enseignement agricole.

En outre, les résultats des enquêtes « Génération » du CEREQ ne sont pas suffisants pour connaître de façon fine le devenir des diplômés de l'enseignement technique agricole, l'échantillon des jeunes sortants de l'enseignement agricole n'étant pas suffisant pour réaliser une analyse par spécialité de diplôme, par exemple.

Cette enquête est donc menée dans le but de disposer d'indicateurs relativement fins sur l'insertion scolaire et professionnelle des diplômés de l'enseignement agricole à moyen terme. Elle apporte une analyse supplémentaire à celle réalisée à partir des résultats de l'enquête sur l'insertion scolaire et professionnelle à court terme des sortants de la voie scolaire de l'enseignement technique agricole, qui bénéficie également du label.

9. Insertion dans un système d'information

Cette enquête est annuelle mais chaque diplôme n'est étudié que tous les trois ans. Les séries de résultats produites permettent de mesurer l'évolution dans le temps de l'insertion scolaire et professionnelle des diplômés de l'enseignement agricole et ce, pour chacune des différentes voies de formation. Elle a donc vocation à être reproduite, chaque année, dans des conditions similaires.

10. Unité(s) statistique(s)

L'unité statistique est un particulier. L'enquête s'adresse aux anciens élèves, étudiants, apprentis ou stagiaires de la formation continue diplômés de l'enseignement technique agricole, l'année n-3.

11. Champ de l'enquête

L'enquête s'adresse à un échantillon de diplômés de l'enseignement technique agricole, par la voie scolaire (les anciens élèves), par l'apprentissage (les anciens apprentis) ou par la formation

continue (les anciens stagiaires). L'enquête porte sur cinq diplômes : le Certificat d'aptitude professionnelle agricole, le Brevet professionnel, le Baccalauréat professionnel agricole, le Baccalauréat technologique option Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV), le Brevet de technicien supérieur agricole.

12. Champ géographique de l'enquête

Le champ géographique couvert est celui de la France métropolitaine et des DOM-COM.

13. Bases de sondage, échantillonnage

Les diplômés de l'échantillon sont sélectionnés à partir des bases nationales de l'enseignement technique agricole, dans lesquelles figurent des informations administratives concernant les jeunes diplômés (sexe, date de naissance, spécialité de formation, voie et établissement de formation).

Les enquêtes précédentes ont montré que le devenir des diplômés dépend très fortement de la spécialité dont ils sont issus. Or, il existe dans l'enseignement agricole des spécialités de diplôme à faible recrutement. Pour connaître les spécificités d'orientation et d'insertion de ces diplômés, l'ensemble des diplômés des spécialités à faible effectif sont interrogés. Pour les spécialités dont les effectifs sont plus importants, un échantillon sera tiré grâce à la Macro Cube mise à disposition par l'INSEE.

Le taux de sondage varie selon la taille de la population de la spécialité en particulier pour atteindre l'un des objectifs de l'enquête, à savoir la description précise des emplois occupés selon la spécialité de formation (Cf. point 6)

Pour chaque diplôme, spécialité et voie de formation, les critères d'échantillonnage sont les suivants : le sexe du diplômé (2 modalités) et l'affiliation de l'établissement fréquenté (4 modalités).

Si l'ensemble des jeunes diplômés des spécialités à faibles effectifs est interrogé, leur poids au sein des résultats est ensuite ramené au poids de cette spécialité au sein du diplôme. L'étape du redressement mis en œuvre pour le traitement des résultats porte sur les mêmes critères que ceux utilisés pour l'échantillonnage auxquels s'ajoute la spécialité.

Afin de poursuivre la rotation des diplômés, les prochaines enquêtes se dérouleront dans l'ordre suivant :

Années	Unités statistiques	Estimation du nombre de diplômés à interroger*			
		Voie scolaire	Apprentissage	Formation professionnelle continue	Toutes voies de formation confondues
2017	Diplômés du CAP agricole en 2014	2 000	2 200	800	6 700
	Diplômés du baccalauréat technologique en 2014	1 700	-	-	
2018	Diplômés du baccalauréat professionnel en 2015	6 000	2 000	-	8 000
2019	Diplômés du BTSA en 2016	3 500	1 500	-	6 300
	Diplômés du brevet professionnel en 2016	-	500	800	

*Ces sous populations font l'objet d'une interrogation exhaustive quand l'effectif ne permet pas la construction d'un échantillon représentatif selon la spécialité de formation. Ce tableau affiche le nombre d'individus à interroger et non

le nombre total de diplômés.

Au final, sur trois ans, plus de 13 000 anciens élèves, 6 000 anciens apprentis et 1 500 anciens stagiaires seront interrogés, soit environ 21 000 individus.

➤ *Cf. Annexe 3 : échantillonnage Cube*

14. Mode de collecte

La méthode de collecte n'a pas subi de modification depuis l'enquête menée en 2013. Elle se déroule en deux phases :

- La première a lieu en avril et correspond à l'envoi d'un courrier individuel et d'un questionnaire papier à l'ensemble des individus. Sur le courrier, les deux modes de réponse à l'enquête sont proposés: soit retourner le questionnaire complété par voie postale à AgroSup Dijon – Eduter grâce à une enveloppe T, soit renseigner le questionnaire en ligne auquel on peut accéder en se connectant à l'aide d'un login et d'un mot de passe individuel générés automatiquement. Les enquêtés sont également informés qu'au-delà de la date limite de réponse, ils pourront être contactés par téléphone. Il leur est précisé que pour toute question, le responsable du suivi de l'enquête au sein d'AgroSup Dijon – Eduter peut être contacté ; les coordonnées (adresse e-mail et téléphone) sont précisées dans le courrier. Quatre semaines après cet envoi, un second courrier de relance est envoyé à ceux qui n'ont pas répondu ;
- La seconde phase correspond à la relance des non-répondants lors de la première phase, qui se fait exclusivement par téléphone durant le mois de juin suivant.

Les diplômés peuvent consulter et corriger leurs réponses comme indiqué dans le courrier et rappelé lors de la relance téléphonique. Durant la première phase, la consultation et la correction des réponses peuvent se faire en ligne. Au-delà, toute demande de consultation ou de correction doit être adressée à la DGER.

- *Cf. Annexe 4 : Projet de lettre avis pour l'enquête 2017*
- *Cf. Annexe 5 : Projet de questionnaire pour l'enquête 2017*
- *Cf. Annexe 6 : Questionnaire en ligne pour l'enquête 2016*

NB : Ces trois documents seront reconduits à l'identique pour les enquêtes des trois années à venir.

A ce jour, aucun appariement de la base des réponses à cette enquête n'est envisagé.

15. Date et périodicité de la collecte

L'enquête a lieu tous les ans de fin mars à fin avril pour la première phase et en juin pour la deuxième phase. La date d'observation de la situation du jeune est celle du 31 mars, soit 33 mois après l'obtention du diplôme.

Calendrier indicatif des étapes de l'enquête lors d'une année de fonctionnement normal :

- Décembre-janvier : constitution de la base de la population de référence à partir de la

- base de données des résultats aux examens ;
- Février-mars : construction de l'échantillon, mise à jour du questionnaire, construction de l'outil en ligne ;
 - Dernière semaine du mois de mars : reprographie et envoi des courriers d'invitation à remplir le questionnaire accompagnés du formulaire papier ;
 - Fin avril : fin de la première phase de collecte des données ;
 - Mai : saisie des formulaires papier, préparation de la phase de relance téléphonique (recrutement et formation d'agents vacataires, préparation du matériel et des fichiers) ;
 - Juin : relances téléphoniques ;
 - Juillet : premier codage des données ;
 - De septembre à décembre : apurement et traitement des données ;
 - A partir du début d'année suivant : rédaction de l'article statistique et organisation de la journée de conférence sur l'insertion des diplômés de l'enseignement agricole.

16. Temps de réponse - Contraintes imposées à l'enquête

Le temps moyen de saisie du questionnaire sur Internet est de 14 minutes. Sur papier, il est un peu inférieur à cette durée. Les relances téléphoniques dépassent rarement 15 minutes. Elles sont effectuées entre 18h et 21h en semaine et le samedi de 10h à 14h.

Aucune donnée dite sensible au sens de la CNIL (origine ethnique, opinions politiques,...) n'est collectée dans le cadre de l'enquête.

17. Instances de concertation (comitologie) : comité scientifique, de concertation, d'orientation, de pilotage, de suivi

Depuis 2010, un comité de pilotage annuel se réunissait en février de l'année suivant la réalisation de l'enquête. Il était composé de représentants de la DGER, d'AgroSup Dijon - Eduter, de l'inspection de l'enseignement agricole, de services régionaux de formation et développement (services de l'autorité académique en DRAAF), des fédérations des établissements privés, de l'observatoire national de l'enseignement technique agricole, des syndicats de l'enseignement agricole, de délégués régionaux de l'ingénierie de formation, de chefs d'établissement, des représentants des parents d'élèves, de l'association pour l'emploi des cadres, ingénieurs et techniciens de l'agriculture et de l'agroalimentaire (APECITA) et de l'ONISEP. La Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère de l'Education nationale était également invitée. Le dernier comité de pilotage organisé sous cette forme a eu lieu le 10/ 02/ 2015.

➤ *Cf. Annexe 7 : Compte-rendu du comité de pilotage du 20 février 2013*

Comme exposé au point 5, la participation à ce comité de pilotage a eu tendance à faiblir et il semble difficile de mobiliser le monde de l'enseignement agricole sur des aspects purement statistiques.

Des hypothèses peuvent être avancées pour expliquer ce désintérêt pour le COPIL.

Il se pose tout d'abord la question de la composition de ce groupe et du contenu des présentations. Étaient invitées jusqu'ici de nombreuses personnes qui s'intéressent à l'enseignement agricole, sans compétences statistiques spécifiques alors que les présentations proposées portaient essentiellement sur un bilan de l'exécution de l'enquête et comprenaient une présentation très succincte des principaux résultats obtenus. Le comité de pilotage n'avait pas pour vocation à analyser dans le détail les résultats obtenus, qui devaient faire l'objet d'une présentation dans des publications dédiées. Il existe donc vraisemblablement un décalage entre le contenu des présentations et le public convié.

Le deuxième point qui peut expliquer ce désintérêt pour ce comité de pilotage est le fait que les personnes invitées viennent très souvent de province et ne voient pas nécessairement l'utilité de se déplacer alors même que les présentations sous format Powerpoint sont ensuite envoyées par e-mail à l'ensemble des invités.

Le désintérêt pour le comité de pilotage qui est constaté depuis plusieurs années entre en contradiction avec de récents entretiens menés des chargés d'insertion au sein des DRAAF, qui ont révélé un réel besoin d'informations sur le devenir des diplômés de l'enseignement agricole.

Il est donc envisagé de modifier le format de ce comité afin d'en relancer l'intérêt et de favoriser l'appropriation des résultats de cette enquête par le plus grand nombre. Pour mobiliser les correspondants régionaux de la DGER, il est envisagé d'organiser chaque année une journée entière de conférence dédiée à l'insertion scolaire et professionnelle des diplômés de l'enseignement agricole. Cette journée sera donc l'occasion de présenter les résultats des deux enquêtes réalisées par la DGER (enquêtes d'insertion à 7 mois et à 33 mois), selon le programme suivant :

- une matinée de présentation technique de l'exécution des deux enquêtes de l'année écoulée (taux de réponse, mise à jour du questionnaire, etc.) – Public cible : les chargés d'insertion au sein des DRAAF (pour rappel, ces chargés d'insertion ont un rôle majeur dans la réalisation de l'enquête d'insertion à 7 mois) ;
- une après-midi de présentation des résultats des deux enquêtes de l'année écoulée en les comparant à ceux des années antérieures et à ceux des enquêtes d'insertion réalisées par le CEREQ et la DEPP. Cette après-midi aura aussi un rôle de concertation afin de s'assurer que cette enquête couvre effectivement les besoins des représentants de l'enseignement agricole. Les articles StatEA-Actualité seront distribués en exclusivité – Public cible : un public plus large incluant les chargés d'insertion mais aussi des personnes concernées par l'action de l'enseignement agricole dans son ensemble (liste encore à définir). Il est envisagé de présenter les résultats de l'enquête sur l'insertion des apprentis réalisée par la DEPP (IPA) qui porte également sur les apprentis de l'enseignement agricole.

Afin de lancer la première journée dédiée à l'insertion sous ce nouveau format et pour motiver les chargés d'insertion d'y assister, il sera également proposé la veille ou le lendemain de cette journée, une séance de formation au logiciel Sphinx, outil permettant le suivi de l'enquête d'insertion à 7 mois de la DGER³.

³Enquête sur l'insertion scolaire et professionnelle à court terme des sortants de la voie scolaire de l'enseignement technique agricole.

Cette nouvelle organisation aura pour objectif de relancer l'intérêt général porté à cette enquête et d'améliorer, par la même occasion, les taux de réponse. Alors que la matinée sera dédiée à la mise en œuvre de l'enquête et à son pilotage, l'après-midi sera consacrée à la thématique de l'insertion dans son ensemble.

Le prochain comité de pilotage sera organisé au cours du 1^{er} semestre 2017 lorsque les étapes 1 à 3 présentées au point 5 seront achevées.

18. Exploitation et diffusion des résultats

L'analyse des résultats des enquêtes à l'échelon national sera menée par la DGER et AgroSup Dijon – Eduter et conduira à la diffusion des principaux indicateurs dans les publications suivantes :

- articles *StatEA – Actualité*, articles statistiques produits par la DGER avec, en annexes, des tableaux accessibles en format tableur ;
 - diverses productions de la DGER : *Chiffres clés de l'enseignement technique agricole*, *Dossiers de rentrée*, fiches de présentation des spécialités du BTSA disponibles sur le site internet du MAAF et auxquelles renvoi l'outil *Admission Post-Bac*, etc.
- Cf. Annexe 8 : *Chiffres clés 2015 de l'enseignement technique agricole*
➤ Cf. Annexe 9 : *Extrait du Rapport annuel de performances 2014*

La DGER envisage par ailleurs la création d'un nouvel ouvrage de référence sur les statistiques de l'enseignement agricole en remplacement du *Panorama de l'enseignement agricole*, au sein duquel les résultats des enquêtes d'insertion auront une place privilégiée.

La plupart des documents statistiques cités ci-avant sont publiés sur l'espace statistique dédié à l'enseignement technique agricole <http://www.chlorofil.fr/statistiques.html>. La communauté éducative est informée de la publication d'un nouvel article *StatEA – Actualité* par e-mail et les individus interrogés sont informés de l'existence de ces publications dans le courrier d'invitation à répondre à l'enquête.

Etant donné les retards pris à ce jour dans la publication des résultats (Cf. point 6), les *articles StatEA-Actualité* relatifs aux résultats des enquêtes d'insertion des quatre dernières années seront publiés dès lors que les étapes de redressement et de pondération des résultats seront achevées. Leur diffusion est ainsi envisagée progressivement au cours du 1^{er} semestre 2017. Les résultats de l'enquête qui sera menée en 2017 devraient donc pouvoir être publiés dès le début de l'année 2018.

Un maquette pour les prochains *StatEA-Actualité* a été rédigée en début d'année pour tester la faisabilité d'une publication unique par diplôme. Cet article n'est pas définitif puisqu'il ne tient pas encore compte des seuils de significativité du secret statistique. Il permet tout de même de disposer d'un aperçu des publications à venir.

- Cf. Annexe 10 : *Maquette d'un StatEA-Actualité relative aux bacheliers professionnels de 2012*

Ce projet d'article a permis à la DGER de rencontrer au cours du mois d'avril 2016 des représentants de la DEPP et du CEREQ afin de recueillir leur avis sur ce projet. Ces entretiens ont été l'occasion de confronter les différents points de vue sur les angles d'analyse qui ont été choisis et de relancer une collaboration.

- Cf. Annexe 11 : Compte-rendu des rencontres avec la DEPP et le CEREQ sur la maquette d'article StatEA-Actualité

En ce qui concerne les résultats des enquêtes qui seront réalisées entre 2017 et 2019, le programme de diffusion des résultats envisagé est décrit ci-dessous :

Type de diffusion envisagée	Période de diffusion envisagée	Niveau géographique envisagé pour les résultats	Remarques
Synthèse de type « 4 pages » publiée sur internet	1 ^{er} semestre de l'année N+1 de l'enquête qui a eu lieu au cours de l'année N	France entière	<i>StatEA - Actualité avec, en annexes, des tableaux accessibles au format tableur</i>
Principaux indicateurs	Au cours de l'année N+1 de l'enquête qui a eu lieu au cours de l'année N	France entière	Publication dans : - les documents budgétaires ; - les Chiffres clés de l'enseignement technique agricole ; - les Dossiers de rentrée ; - l'ouvrage de référence sur les statistiques de l'enseignement agricole en cours de création.
Conférence sur l'insertion des diplômés de l'enseignement agricole	Au cours de l'année N+1 de l'enquête qui a eu lieu au cours de l'année N	France entière	Les articles <i>StatEA-Actualité</i> seront distribués ainsi qu'un diaporama récapitulant les principaux résultats et un document présentant la méthodologie.

Auparavant, étaient publiées sur le site www.chlorofil.fr des « fiches diplômes » permettant de diffuser des données détaillées de cette enquête par spécialité de diplôme. Ces fiches diplômes seront abandonnées car le niveau de détail affiché ne correspond plus aux exigences de significativité et de secret statistique qui sont désormais poursuivies.

Lorsque les évolutions présentées au point 5 seront achevées, les bases de données pourront être mises à disposition de chercheurs (réseau Quetelet). C'est une priorité du programme de travail confié à AgroSup Dijon –Eduter, qui a cependant été temporairement mis de côté afin d'avancer sur les évolutions présentées au point 5.

19. Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête

Ces moyens évoluent d'une année à l'autre, selon la taille de la population à interroger. Les chiffres suivants correspondent à une moyenne pour les années 2016, 2017 et 2018.

Pour AgroSup Dijon - Eduter, en ETP :

	Préparation	Collecte	Traitement	Etudes	Relecture, communication	Total
Cat A	0,10	0,20	0,40	0,05	0,05	0,80
Cat B	0,10	0,10	0,30			0,5

Coût d'impression et de routage des questionnaires : 7 000 €

Coût des vacations pour la relance téléphonique, la saisie et le codage des données : 23 000 €

Pour la DGER, en ETP :

	Préparation	Suivi	Traitement	Etudes	Rédaction et communication	Total
Cat A	0,1	0	0	0,2	0,7	1

De façon générale, la DGER versera à AgroSup Dijon – Eduter environ 173 000€ de 2016 à 2018 pour la réalisation des diverses enquêtes d'insertion : enquêtes d'insertion à 7 mois et 33 mois sur les diplômés de l'enseignement technique et enquêtes d'insertion sur les diplômés de l'enseignement supérieur long, sachant que les coûts sont peu élevés pour ces dernières en raison des faibles effectifs interrogés et de la participation des écoles dans le suivi de ces enquêtes.

Par ailleurs, exceptionnellement en 2016, la DGER et AgroSup Dijon – Eduter ont consulté une méthodologue du CEREQ pour améliorer la qualité des résultats de cette enquête (conseils dans le redressement et la pondération des résultats, dans le traitement de la non-réponse et dans la prise en compte de la significativité des résultats). Le coût total de cette prestation avoisine 4 000 €.

Enquête Emploi en continu

1. Intitulé de l'enquête

Enquête Emploi en continu.

2. Service producteur

Insee, Direction des Statistiques démographiques et sociales, Département de l'Emploi et des revenus d'activité, Division Emploi.

3. Service réalisant la collecte

La maîtrise d'œuvre est assurée par l'Insee. La collecte est décentralisée dans les divisions Enquêtes Ménages des directions régionales de l'Insee et réalisée par le réseau d'enquêteurs de l'Insee. Elle est suivie, au niveau national, par un pôle dédié situé à Lille.

4. Historique de l'enquête

L'enquête sur l'emploi est née en 1950 pour permettre une mesure régulière de l'emploi et du chômage. Au fil des décennies, l'enquête a intégré des nombreux changements, de nature diverse : des changements de concept pour se conformer aux orientations du Bureau International du Travail (BIT) et de questionnaire, mais aussi de nombreuses évolutions techniques sur les méthodes d'échantillonnage et de traitement de la non-réponse, les modes de collecte, l'informatisation du traitement des données...

Sans retracer l'intégralité de l'histoire de l'enquête, on peut rappeler les principales évolutions qu'elle a connu dernièrement. À partir de 2003, d'annuelle, l'enquête Emploi en métropole devient continue ; elle est réalisée sur toutes les semaines de l'année. En 2009, son échantillon est progressivement augmenté de 50 %. En 2014, les Dom (hors Mayotte) intègrent le processus de l'enquête Emploi en continu, permettant de produire des résultats sur le champ France (hors Mayotte). En 2013, le questionnaire de l'enquête est refondu, pour en faciliter la passation, notamment au téléphone, améliorer la codification des variables de profession et de diplôme, enrichir la connaissance du marché du travail avec l'introduction de nouvelles questions et se conformer aux orientations d'Eurostat sur certains indicateurs (formation, halo autour du chômage). Depuis cette dernière refonte, l'enquête Emploi n'a connu aucune évolution majeure, mais la validité du label arrive à expiration fin 2017. C'est dans ce contexte qu'une nouvelle demande d'opportunité est formulée⁴.

5. Bilan d'exécution de l'enquête et des résultats produits

L'enquête Emploi donne lieu à de nombreuses valorisations variées aussi bien quant à leur format (indicateurs, études), qu'à leur objectif (conjuncturel, structurel, évaluatif) ou à leur producteur (Insee, SSM, autres institutions françaises (DG Trésor, France Stratégie...) ou internationales (Eurostat, OCDE...).

Concernant les seules publications de l'Insee, l'enquête Emploi donne lieu à des indicateurs / chiffres clés, à des séries longues⁵, à un *Informations Rapides* trimestriel publiant notamment le taux de chômage⁶, à un *Insee Première* donnant chaque année les principaux résultats sur l'année écoulée⁷, à un *Insee Résultats* rassemblant un nombre important de tableaux plus détaillés⁸. L'enquête est également exploitée

⁴ Le dernier avis d'opportunité délivré à l'enquête date de décembre 2009 (n°299/D130).

⁵ http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/sommaire.asp?reg_id=0&ref_id=irsocmartra15

⁶ <http://www.insee.fr/fr/themes/info-rapide.asp?id=14>

⁷ http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=ip1602

⁸ http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/sommaire.asp?reg_id=0&ref_id=irsocceec15

pour des études structurelles ou évaluatives sur des sujets variés, par exemple sur le chômage de longue durée⁹ ou le halo¹⁰.

Des données individuelles anonymisées, sous forme de fichiers détail, sont mises à disposition sur le site internet de l'Insee ; des fichiers individuels comportant davantage de variables sont diffusés aux chercheurs sous forme d'un fichier de production et de recherche.

6. Objectifs généraux de l'enquête et principaux thèmes abordés

L'enquête Emploi est un élément central de l'observation structurelle et conjoncturelle du marché du travail. Elle est la seule source permettant de mesurer le statut d'activité (emploi, chômage) conformément aux normes établies par le Bureau International du Travail (BIT).

Plus précisément, le questionnaire de l'enquête Emploi est structuré autour des thèmes suivants :

- la description du ménage et des personnes qui le composent ;
- le statut d'activité au sens du BIT, ce qui nécessite de nombreuses questions factuelles sur la situation de la personne pendant une semaine de référence donnée (exercice d'un emploi, absences de son emploi, démarches de recherche, disponibilité...) ;
- la description très détaillée de l'activité professionnelle en cours (profession, durée du travail, multi-activité, revenus du travail...), moins détaillée pour la dernière activité pour les personnes sans emploi à la date de l'enquête ;
- le niveau d'études initiales et le suivi de formations ;
- la situation un an avant l'enquête (lieu de résidence, situation par rapport au marché du travail...) ;
- la perception d'allocations, parmi lesquelles les allocations chômage ;
- l'origine sociale et géographique ;
- l'état de santé ;
- la trajectoire sur le marché du travail les 12 derniers mois à travers un calendrier rétrospectif.

7. Origine de la demande (règlement communautaire, demande ministérielle, débat public...) et utilisateurs potentiels des résultats (ces derniers peuvent constituer un groupe plus large que celui des demandeurs).

L'enquête Emploi est l'édition française de la Labour Force Survey (LFS) ; elle répond à des exigences européennes. Le règlement-cadre régissant actuellement l'enquête Emploi est le règlement 577/1998 du Conseil du 9 mars 1998. Ce texte a été ponctuellement modifié ou complété par d'autres textes réglementaires. Le plus important est le règlement n° 1991/2002 qui fixe à 2003 la date limite pour la mise en œuvre du caractère continu de l'enquête.

Les utilisateurs potentiels de l'enquête Emploi sont nombreux. Au niveau international, figurent notamment la Commission européenne, l'OCDE ou le FMI. En France, au-delà de l'Insee, des services statistiques ministériels (Drees, Dares...), des administrations ou services publics (Direction Générale du Trésor, Cnaf, France Stratégie, Haut Conseil à la Famille...), des centres de recherche (OFCE, Ined), des associations peuvent être amenés à utiliser ces données.

8. Place dans le dispositif statistique déjà existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources déjà disponibles (enquêtes ou fichiers administratifs)

L'enquête Emploi a une place à part dans le système statistique, en raison de son histoire, de la taille de son échantillon et de la richesse des thèmes abordés. Elle constitue la source centrale pour la description du marché du travail. Elle permet en effet non seulement de mesurer le niveau d'emploi ou de chômage, mais aussi de décrire finement les emplois occupés (profession, temps de travail...) ou les situations d'emploi (cumul emploi / études...).

Elle ne peut suffire toutefois à éclairer l'ensemble du champ, très large, de l'emploi et du chômage. Elle est ainsi complétée par des enquêtes ou des données administratives sur des volets particuliers, notamment en ce qui concerne les dispositifs de la politique de l'emploi (suivi des contrats aidés, de l'apprentissage, devenir des bénéficiaires du contrat de sécurisation professionnelle...).

⁹ http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=FPORSOC14c_VE3_choma

¹⁰ http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=EMPSAL16b_D1_halo

Concernant la mesure du niveau de l'emploi, les estimations d'emploi, synthèse de sources administratives et d'enquête d'entreprise sur l'emploi, sont utilisées de façon privilégiée. Cette source ne fournit en revanche que peu d'informations sur les types d'emploi et les personnes qui les occupent, points sur lesquels l'enquête Emploi présente une réelle plus-value.

Concernant la mesure du chômage, l'enquête Emploi permet de mettre en œuvre les concepts définis par le Bureau International du Travail (BIT) et offre donc la possibilité d'effectuer des comparaisons internationales selon des concepts harmonisés. Le concept de chômage au sens du BIT ne peut être mesuré à partir de la statistique mensuelle du marché du travail (STMT), produite par la Dares et Pôle emploi à partir des données administratives de la gestion de la liste des demandeurs d'emploi. La co-existence de ces deux sources est ancienne. L'une met en œuvre une définition harmonisée au niveau international, en se basant sur la situation factuelle des personnes pendant une semaine donnée, et donne lieu à une mesure trimestrielle ; l'autre offre une mesure mensuelle d'une situation administrative, à savoir l'inscription sur les listes de Pôle emploi, qui peut être déclinée en différentes catégories selon la situation pendant le mois. On identifie notamment parmi les catégories de demandeurs d'emploi les personnes tenues de rechercher un emploi et n'ayant pas travaillé dans le mois, la catégorie A, la plus proche conceptuellement du chômage au sens du BIT. Bien que visant une réalité proche, ces deux sources reposent sur des concepts différents et une période de référence différente, ce qui explique que les deux populations qu'elles mesurent ne se recoupent pas totalement¹¹.

Enfin, l'enquête Emploi permet de décrire certaines situations intermédiaires sur le marché du travail, à travers les indicateurs de halo autour du chômage et de sous-emploi, qui viennent compléter les indicateurs de chômage et d'emploi.

9. Insertion dans un système d'information

L'enquête Emploi est le volet français des enquêtes européennes sur les forces de travail. Chaque année, un module complémentaire, sur un thème particulier défini au niveau européen *via* un règlement, vient se greffer. La présente demande d'avis d'opportunité ne couvre pas ce module complémentaire. L'enquête Emploi participe également à la construction des enquêtes Revenus fiscaux et sociaux (ERFS), issues de l'appariement de l'EEC avec des fichiers fiscaux et sociaux¹².

10. Unité(s) statistique(s)

Les unités enquêtées sont des ménages, et plus particulièrement les individus de 15 ans ou plus.

11. Champ de l'enquête (secteurs d'activité – préciser les codes NAF – ; taille de l'unité enquêtée ; catégories de ménages ou d'individus ; etc.)

Le champ de l'enquête Emploi est constitué des personnes occupant, au moment de l'enquête, un logement ordinaire (c'est-à-dire hors communautés). Les personnes sont enquêtées dans leur résidence principale.

Toutes les personnes du logement sont décrites succinctement par l'enquête, mais seules les personnes de 15 ans ou plus répondent au questionnaire individuel. Pour alléger la charge d'enquête pour les ménages, les ménages constitués exclusivement d'individus inactifs de plus de 65 ans ne sont pas interrogés lors des interrogations intermédiaires.

12. Champ géographique de l'enquête

Le champ géographique de l'enquête Emploi en continu est, depuis 2014, la France (y compris Guadeloupe, Martinique, Guyane et La Réunion, mais hors Mayotte). Une enquête Emploi annuelle est menée à Mayotte. Cette enquête ne relève pas de cette demande d'opportunité¹³.

¹¹ Pour une présentation plus complète de la différence entre les deux sources, se référer à l'encadré 2 de <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/etudes-et-syntheses/dares-analyses-dares-indicateurs-dares-resultats/article/emploi-chomage-population-active>

¹² <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=sources/ope-enq-erfs.htm>

¹³ L'avis d'opportunité de l'enquête Emploi Mayotte a été délivré en 2013 :

http://www.cnis.fr/cms/Accueil/enquetes/Outil_de_recherche_des_enquetes?enquete=OPE-DSDS-EMPLOI-MAYOTTE-16-

Une enquête équivalente à l'enquête Emploi est menée dans les autres pays européens.

13. Bases de sondage, échantillonnage (taille de l'échantillon)

La base de sondage de l'enquête Emploi est le fichier de la Taxe d'Habitation (TH) 2006 pour la métropole et les fichiers des Enquêtes Annuelles de Recensement (EAR) pour les Dom.

L'échantillon est aréolaire : il est construit par le tirage de secteurs comprenant des grappes contiguës, une grappe étant un ensemble de logements proches comprenant environ 20 résidences principales. Chaque grappe est enquêtée six trimestres consécutifs, puis remplacée par une nouvelle grappe du même secteur.

L'échantillon, dont la taille a été augmentée à partir de 2009, atteint en 2015 environ 92 000 logements (dont un peu plus de 8 000 dans les Dom) chaque trimestre (dont 73 000 sont des résidences principales devant faire l'objet d'une enquête).

L'échantillon de métropole est actualisé chaque année à partir du fichier annuel de la TH afin d'intégrer les logements nouveaux et de prendre en compte les caractéristiques les plus fraîches des logements déjà dans l'échantillon et de leurs occupants.

14. Mode de collecte

Tous les individus relevant du champ de l'enquête sont interrogés 6 trimestres consécutifs. La première et la dernière interrogation sont effectuées en face à face et les 4 interrogations intermédiaires par téléphone.

Chaque grappe est associée à une semaine de référence ; les enquêteurs disposent, sauf exception, de 2 semaines et 2 jours après la fin de la semaine de référence pour réaliser la collecte de la grappe.

Certaines données de la base de sondage de l'échantillon sont utilisées pour faciliter le repérage (adresse du logement, nom de l'occupant) et pour corriger de la non-réponse.

15. Date (même approximative) et périodicité de la collecte

La collecte de l'enquête Emploi se fait en continu sur toute l'année.

16. Temps de réponse - Contraintes imposées à l'enquêté

Le temps de questionnement de l'enquête Emploi est d'environ 15 minutes par ménage (32 minutes en 1^{ère} interrogation et 11 minutes pour les suivantes).

L'enquêteur n'est pas tenu d'interroger personnellement chacun des membres du ménage : une personne du ménage peut répondre pour les autres (proxy).

17. Instances de concertation (comitologie) : comité scientifique, de concertation, d'orientation, de pilotage, de suivi

Compte tenu du fait que l'enquête Emploi nécessite une application informatique pour traiter les données collectées, des comités de maintenance de l'application ont lieu deux fois par an, réunissant les responsables informatiques, le pôle responsable de la collecte nationale, l'équipe statistique en charge du questionnaire et les responsables des pôles en charge de la codification automatique des professions et des diplômes. Des comités de suivi de l'enquête, plus restreints, ont lieu toutes les 6 semaines.

Des réunions de concertation avec les utilisateurs des SSM (Drees, Depp, Dares notamment) sont organisées une fois par an pour échanger sur leurs attentes concernant le questionnaire de l'enquête Emploi.

Le Labour Market Statistics (LAMAS), groupe de travail européen dont relève l'enquête Emploi, se réunit deux fois par an sous l'égide d'Eurostat.

18. Exploitation et diffusion des résultats

[W&critere=serviceProducteur&valeur=ORG-INSEE-16-W](#)

Il est prévu de continuer à diffuser à la fois les données détaillées de l'enquête, mais aussi des analyses qui en sont issues, *via* des supports de publication Insee. Il n'est pas prévu de retour spécifique aux enquêtés, mais les publications issues de l'enquête sont accessibles à tous *via* le site internet de l'Insee. Le tableau suivant présente les principales exploitations et publications envisagées, uniquement par l'Insee. Elles correspondent à la poursuite de celles menées actuellement.

Type de diffusion envisagée selon la codification (1)	Période de diffusion envisagée	Niveau géographique (2) envisagé pour les résultats	Remarques
1 - Alimentation de processus aval : <i>comptes nationaux, Eurostat, bases multisources</i>	Tous les trimestres	France (hors Mayotte)	
2 - Données détaillées : <i>bases de données, fichiers détail tout public ou public spécifique</i>	Septembre de chaque année	France (hors Mayotte)	Fichier détail et FPR
3 - Chiffres clés, principaux résultats : <i>"4 pages", indicateurs, indices...</i>	Chaque trimestre pour les résultats conjoncturels ; Juin-juillet pour l'Insee Première annuel et l'Insee Résultats ; Automne pour les autres publications récurrentes	France (hors Mayotte)	
4 - Synthèses, analyses, publications de références, éventuellement multisources...	Pas de date		Dépend du programme de travail annuel

19. Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête

L'enquête Emploi étant une enquête récurrente, les coûts de conception ne figurent pas dans le tableau ci-dessous, qui retrace uniquement les coûts en régime courant.

Opérations	Nombre jours A	Nombre jours B	Nombre jours C	Coûts en euros
Equipes de production et de suivi de l'enquête	985	2040	200	
Enquêteurs et gestionnaires de collecte	100	6780	25660	
Equipes informatiques	210	535	0	
Coûts éditiques				54 880,00 €
Total	1295	9355	25860	54 880,00 €

Procédures particulières :

L'enquête fait l'objet d'une déclaration normale auprès de la Cnil.

Enquête sur la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale Module complémentaire à l'enquête Emploi 2018

1. Intitulé de l'enquête

Enquête sur la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale. Il s'agit d'un module complémentaire, aussi appelé module *ad hoc*, à l'enquête Emploi 2018.

2. Service producteur

La maîtrise d'ouvrage est assurée par l'Insee (Direction des Statistiques Démographiques et Sociales (DSDS), Département de l'Emploi et des Revenus d'Activité (DERA), Division Emploi).

3. Service réalisant la collecte

La maîtrise d'oeuvre est assurée par l'Insee. La collecte est décentralisée dans les divisions Enquêtes auprès des ménages (DEM) des directions régionales de l'Insee, coordonnées par la division Maîtrise d'oeuvre des activités d'enquêtes (MOAE).

4. Historique de l'enquête

De précédents modules complémentaires à l'enquête Emploi traitant du thème de la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale ont été menés en 2005 et 2010.

5. Bilan d'exécution de l'enquête et des résultats produits

Le module *ad hoc* 2010 sur la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale a donné lieu à différentes publications en France, notamment :

Sautory O., Biauxque V. et Vidalenc J. (2011), « Le temps périscolaire et les contraintes professionnelles des parents », *Insee Première*, n°1370, septembre 2011¹⁴.

Govillot S. (2013), « Après une naissance, un homme sur neuf réduit ou cesse temporairement son activité contre une femme sur deux », *Insee Première*, n°1454, juin 2013¹⁵.

Après la première publication, l'Insee a mis à disposition *via* le Centre Quêtelet le fichier de production et de recherche (FPR) du module *ad hoc* 2010, accompagné d'un dictionnaire des codes¹⁶.

Au niveau européen, Eurostat a produit un document *Gender equality in the workforce : Reconciling work, private and family life in Europe* mobilisant ces données¹⁷ et a également diffusé des tableaux de données¹⁸.

6. Objectifs généraux de l'enquête et principaux thèmes abordés

Objectifs généraux

Le module *ad hoc* de l'enquête Emploi 2018 s'inscrit, comme les précédentes éditions, dans le contexte de la politique européenne de réduction des inégalités hommes / femmes sur le marché du travail. Ainsi, la Stratégie Europe 2020 fixe un objectif d'emploi de 75 %, commun aux hommes et aux femmes âgées de 20 à 64 ans. La stratégie 2010-2015 pour l'égalité hommes-femmes, reprise par le Pacte Européen pour l'égalité des genres 2011-2020¹⁹, fait également de la réconciliation entre vie

¹⁴ http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=ip1370

¹⁵ http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1454

¹⁶ <https://www.cmh.ens.fr/greco/enquetes/XML/lil.php?lil=lil-0694>.

¹⁷ http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/EU_labour_force_survey_-_ad_hoc_modules

¹⁸ <http://ec.europa.eu/eurostat/web/lfs/data/database>

¹⁹ <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A52011XG0525%2801%29>

professionnelle et vie familiale un enjeu d'égalité et d'indépendance économique. La participation des femmes, même si elle est croissante, demeure tributaire des difficultés rencontrées pour concilier vie familiale et vie professionnelle. La Commission européenne souhaite donc disposer d'éléments de diagnostic et de pilotage sur ce sujet, en ne se limitant pas seulement aux charges liées aux enfants, mais en étendant la réflexion à la prise en charge des personnes dépendantes.

Les principaux thèmes de l'enquête :

L'enquête porte aussi bien sur les charges liées aux enfants que sur celles liées aux personnes dépendantes, et les met en regard de la situation sur le marché du travail. Le questionnaire reste de taille modérée, conformément aux contraintes européennes qui imposent le recueil de 11 variables. Il est structuré autour de trois axes :

- 1- Le premier consiste à apprécier l'impact des charges familiales de l'enquêté sur sa situation professionnelle actuelle. Le premier sous-module décrit ainsi :
 - La situation de l'enquêté en termes de responsabilité de garde d'enfants ou de soins envers des personnes dépendantes ;
 - L'utilisation de services formels de garde d'enfants et les raisons de non-recours ;
 - L'appréciation par l'enquêté de l'incidence de ses responsabilités familiales sur sa situation professionnelle actuelle.
- 2- Le second volet vise à apprécier les difficultés rencontrées au travail pour concilier vie professionnelle et vie familiale. Le deuxième sous-module fait ainsi l'inventaire :
 - des possibilités de modulations des horaires ou des jours de travail ;
 - des contraintes liées à l'emploi occupé, comme par exemple des horaires trop lourds, des horaires fluctuants, les temps de trajet.
- 3- Le dernier volet identifie les interruptions de carrière liées aux responsabilités familiales, notamment les congés parentaux, afin de les mettre en regard avec la situation professionnelle actuelle.

À noter que l'édition 2018 se conforme strictement aux exigences européennes alors que la France avait ajouté à la précédente édition des questions supplémentaires.

7. Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats

Le module *ad hoc* est réalisé par l'Insee à la demande d'Eurostat, dans le cadre du Règlement délégué (UE) n°1397/2014 du 22 octobre 2014 (modifiant lui-même le règlement UE 318/2013) portant adoption du programme des modules *ad hoc* pour l'enquête par sondage sur les forces de travail couvrant les années 2016 à 2018²⁰. La liste des variables de l'enquête ainsi qu'un modèle de questionnaire seront adoptés par voie réglementaire au niveau européen.

Les utilisateurs potentiels sont, au niveau européen, la Commission, l'OCDE et d'autres institutions travaillant sur le sujet.

En France, au-delà de l'Insee, des services statistiques ministériels (Drees, Dares...), des administrations ou services publics (Direction Générale du Trésor, Cnaf, France Stratégie, Haut Conseil à la Famille...), des centres de recherche (OFCE, Ined), des associations (UNAF) peuvent être amenés à utiliser ces données.

8. Place dans le dispositif statistique déjà existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources déjà disponibles (enquêtes ou fichiers administratifs)

D'autres enquêtes existent en France sur le thème de la conciliation vie familiale et vie professionnelle, notamment :

L'enquête Mode de garde et d'accueil des jeunes enfants (Drees). La dernière édition, réalisée en partenariat avec la Cnaf, date de 2013. Il s'agit de la 3^e édition, après celles de 2002 et 2007. Elle s'adresse aux ménages vivant en France métropolitaine ayant au moins un enfant de moins de 6 ans. L'objectif principal de l'enquête est de dresser un panorama des solutions de garde adoptées par les parents pour leurs jeunes enfants, au regard de leurs contraintes professionnelles. Elle reconstitue notamment, pour une semaine de référence donnée, le calendrier détaillé de prise en charge des

²⁰ <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A32014R1397>

enfants, en identifiant les intervenants concernés (parents, assistant maternel, proches...). Cette enquête décrit également la situation d'activité des parents. L'édition 2013 de l'enquête a été réalisée du 28 septembre au 14 décembre 2013, en face à face auprès de 6 700 ménages²¹.

L'Enquête Emploi du temps (Insee). La dernière édition a été réalisée en 2009-2010. Les enquêtes Emploi du temps collectent des données détaillées sur la façon dont les individus organisent leur emploi du temps, à travers une description de l'ensemble de leur journée par tranche de 10 minutes. Cette enquête permet ainsi de quantifier le « temps parental », temps consacré aux soins aux enfants, aux loisirs avec les enfants, au suivi scolaire, aux déplacements liés à l'enfant²².

Dans ce cadre, le module *ad hoc* 2018, beaucoup moins détaillé sur les modes de garde, présente toutefois comme avantage le fait d'avoir une approche plus large des contraintes familiales pouvant peser sur les choix d'activité et le fait d'offrir des données comparables entre les différents pays européens.

9. Insertion dans un système d'information

Il s'agit d'un module complémentaire à l'enquête Emploi 2018. Il peut donc être enrichi de l'ensemble des réponses aux questions de l'enquête Emploi, dont certaines peuvent utilement éclairer des variables de l'enquête complémentaire : composition détaillée du ménage, situation d'emploi détaillée (dont le temps de travail), les raisons de non-disponibilité pour occuper un emploi, de non-recherche d'emploi....

10. Unité(s) statistique(s)

Les unités statistiques sont des individus.

11. Champ de l'enquête

Adossée à l'enquête Emploi en continu, l'enquête complémentaire porte naturellement sur le même champ que cette dernière, à savoir les logements ordinaires utilisés à usage de résidence principale. Plus précisément, le champ de l'enquête complémentaire est constitué des ménages répondant à l'enquête Emploi en dernière interrogation et comportant au moins une personne âgée de 18 à 64 ans. Au sein de ces ménages, sont interrogées les personnes âgées de 18 à 64 ans à la fin de la semaine de référence.

12. Champ géographique de l'enquête

Le champ géographique de l'enquête complémentaire est celui de l'enquête Emploi en continu, à savoir la France (y compris Guadeloupe, Martinique, Guyane et La Réunion, mais hors Mayotte). L'enquête Emploi est l'édition française des enquêtes européennes sur les forces de travail (Labour Force Survey). L'enquête complémentaire 2018 est donc également menée dans les autres pays européens.

13. Bases de sondage, échantillonnage (taille de l'échantillon)

L'enquête complémentaire est menée auprès des ménages en dernière interrogation à l'enquête Emploi. La base de sondage est donc celle de l'enquête Emploi : la Taxe d'habitation pour la métropole, les enquêtes annuelles de recensement pour les Dom.

L'échantillon de l'enquête complémentaire est un sous-échantillon de l'enquête Emploi ; il est constitué de tous les ménages répondant à l'enquête Emploi en dernière interrogation et comportant au moins une personne âgée de 18 à 64 ans. On estime que l'échantillon de l'enquête complémentaire est de 28 000 logements éligibles, comportant 50 000 répondants si tous les individus de 18 à 64 ans sont interrogés.

14. Mode de collecte

Les modalités de collecte sont les mêmes que celles de la dernière interrogation à l'enquête Emploi, à savoir le face-à-face (Capi).

²¹ Des premiers résultats ont été publiés en octobre 2014 : <http://drees.social-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/etudes-et-resultats/article/modes-de-garde-et-d-accueil-des-jeunes-enfants-en-2013>

²² Voir notamment http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ECO478H

Aucun appariement n'est envisagé, mais les réponses à l'enquête complémentaire seront enrichies des réponses à l'enquête Emploi.

15. Date et périodicité de la collecte

La collecte aura lieu en continu sur toute l'année 2018.

16. Temps de réponse - Contraintes imposées à l'enquête

Vu le faible nombre de questions de l'enquête complémentaire, le temps de réponse moyen devrait être inférieur à 10 minutes (voire sera beaucoup plus court pour les personnes sans charges familiales). Il sera précisé par les tests.

Le caractère obligatoire sera demandé auprès du comité du Label de la statistique publique (par cohérence avec ce qui est fait pour l'enquête Emploi).

17. Instances de concertation (comitologie) : comité scientifique, de concertation, d'orientation, de pilotage, de suivi

Le questionnaire, qui répond à des exigences européennes, a été préparé dans le cadre d'un groupe de travail d'Eurostat auquel l'Insee a participé. Ce groupe de travail s'est réuni à 3 reprises entre novembre 2014 et avril 2016. Le questionnaire est désormais soumis à la validation du LAMAS, groupe de travail européen. En raison du caractère contraint de l'exercice et du nombre limité de questions (11 variables imposées par Eurostat), aucune instance de concertation nationale n'est prévue.

La mise en œuvre de l'enquête (organisation des tests, formation des enquêteurs, suivi du déroulement de la collecte...) est préparée et suivie par des comités de suivi, qui réunissent les différents acteurs de l'Insee concernés.

18. Exploitation et diffusion des résultats

Il est prévu de diffuser à la fois les données détaillées de l'enquête, ainsi que des analyses qui en sont issues, *via* des supports de publication Insee. Il n'est pas prévu de retour spécifique aux enquêtés, mais les publications issues de l'enquête seront accessibles à tous *via* le site internet de l'Insee.

Type de diffusion envisagée selon la codification (1)	Période de diffusion envisagée	Niveau géographique (2) envisagé pour les résultats	Remarques
1 - Alimentation de processus aval (Eurostat)	au plus tard le 31 mars 2019 (contrainte Eurostat)	France (hors Mayotte)	
2. Données détaillées Eurostat	au plus tard le 31 mars 2019 (contrainte Eurostat)	France (hors Mayotte)	
2. Données détaillées (FPR) Centre Maurice Halbwachs	2 ^e semestre 2019	France (hors Mayotte)	
3. Chiffres clés, principaux résultats : Insee Première	2 ^e semestre 2019	France (hors Mayotte)	

19. Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête

Il est difficile d'évaluer les moyens humains et financiers spécifiquement dédiés à l'enquête complémentaire dans la mesure où il s'agit d'une enquête adossée à l'enquête Emploi. Les moyens humains mentionnés ci-après ne sont pas dédiés à l'enquête complémentaire à temps plein.

Préparation de l'enquête : 2 cadres A (un CPOS, chef de projet d'organisation statistique, et un Concepteur, chargé d'études de la division Emploi)

Collecte et suivi du terrain : le réseau d'enquêteurs Insee, Dem, CPOS, concepteur.

Traitement informatique : 1 cadre B de l'équipe de maintenance + 1 cadre B Capi

Exploitation des premiers résultats : le cadre A concepteur, assisté d'un cadre B

Procédures particulières :

L'enquête fera l'objet d'une déclaration normale auprès de la Cnil.